



Aux médias : **communiqué de Suisse Eole**,
Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse
La Chaux-de-Fonds, le 7 avril 2011

Une politique énergétique renouvelée peut compter avec la contribution de l'éolien

20 x plus de courant éolien possible en Suisse

La Suisse a plus que jamais besoin d'augmenter sa capacité de production éolienne, rapidement et dans le respect de l'environnement et des règles de l'aménagement du territoire. Les acteurs de la branche visent une production de 1500 GWh par an d'ici à 2030, voire d'ici une dizaine d'années seulement si les politiques, les acteurs de l'économie et la société civile créent les conditions nécessaires.

Produire 1500 gigawattheures (GWh) par an de courant vert indigène, sur des sites généralement déjà aménagés, faciles d'accès et raccordés au réseau : ce pourrait être une réalité en 2020 déjà, pour autant que les conditions le permettent et que la planification puisse se faire avec des garanties suffisantes. Il faudrait ainsi que les projets cessent d'être systématiquement bloqués. La conseillère fédérale et ministre de l'énergie Doris Leuthard a répondu dans ce sens le 16 mars dernier à une conseillère aux Etats qui réclamait des prescriptions plus sévères contre les éoliennes : « A l'heure actuelle, nous devons nous réjouir de chaque kilowattheure que nous parvenons à économiser ou à produire au moyen de technologies propres et sûres. »

La réalisation de l'objectif intermédiaire de 1500 GWh passe par une coopération étroite avec les communes et le respect de la nature. La protection des oiseaux et des chauves-souris n'est pas un obstacle : les solutions existent, il faut les appliquer. Les quelque 300 à 350 éoliennes nécessaires n'auront d'impact véritable que sur le paysage, souvent déjà affecté par d'autres infrastructures (lignes à haute tension, remontées mécaniques, installations militaires). L'installation d'éoliennes n'est toutefois qu'un « emprunt » au paysage pour une vingtaine d'années : si dans ce délai d'autres technologies propres et rentables s'imposent ou si l'on parvient à diminuer sensiblement la consommation d'électricité, les générations futures pourront renaturer les sites, sans aucune pollution à redouter.

La politique énergétique est actuellement chahutée. Des convictions et priorités de longue date sont remises en question. La réflexion s'impose mais la consommation d'énergie de l'industrie et des ménages reste élevée. Il s'agit certes de faire le maximum pour économiser l'énergie et optimiser la consommation, mais ces efforts seront insuffisants. Dans ce contexte, le potentiel éolien de la Suisse suscite des espoirs croissants. Notre pays pourrait produire 4000 GWh au moins de courant éolien à l'horizon 2050, ou plus tôt s'il s'en donne les moyens. Dans certaines régions comme l'Arc jurassien, l'éolien pourrait couvrir jusqu'à 20 % de la consommation totale. L'énergie éolienne peut donc contribuer de manière appréciable à un avenir énergétique dans

lequel les sources renouvelables seront diversifiées et complémentaires, aucune n'étant à même seule de satisfaire à tous les besoins, ou d'assurer une production en continu.

Cependant ces perspectives sont contrariées par une opposition systématique et bornée. Loin de se donner la peine de propositions concrètes pour l'approvisionnement énergétique futur de la Suisse, les anti-éoliens se cantonnent dans une attitude stérile en peignant le diable sur la muraille et en désinformant. Actuellement, pas moins de 100 éoliennes en projet sont bloquées : la perte annuelle de production de courant vert qui résulte de ces obstructions équivaut presque à la consommation du Canton du Jura sur un an – celle-ci était de 512 GWh en 2008, et a certainement augmenté. Suisse Eole déplore ainsi une nouvelle manœuvre de blocage dans le canton de Neuchâtel par le dépôt d'oppositions à l'installation d'équipements qui doivent évaluer un impact éventuel du projet éolien de la Joux-du-Plâne sur la faune volante.

Mettre en place les conditions d'un véritable développement de l'énergie éolienne tout en améliorant les garanties pour la planification est un choix de bon sens, politiquement et administrativement, comme la Suisse a su en faire bien d'autres. Les citoyennes et citoyens ont exprimé à diverses occasions, dans le cadre d'enquêtes (comme dans le canton de Neuchâtel) ou de votations (à Zurich, Berne ou Genève), leur volonté d'accorder une place importante à l'éolien dans le « bouquet énergétique » : cette volonté serait ainsi respectée.

Communication Suisse Eole

Contacts :

Laurent Favre, Président de Suisse Eole, 079 347 16 46.

Lionel Perret, Suisse Eole, 078 739 80 01

Photos à télécharger :

<http://www.suisse-eole.ch/infotheque/phototheque.html>

Statistiques de l'énergie éolienne en Suisse :

<http://www.suisse-eole.ch/infotheque/documentation/l-eolien-suisse-en-chiffres.html>

Informations générales sur l'énergie éolienne en Suisse :

<http://www.suisse-eole.ch/>

Programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie :

<http://www.suisse-energie.ch>